

Marie-France Schmidt

ISABELLE II

Reine d'Espagne



Pygmalion

ISABELLE II

Reine d'Espagne

La reine Isabelle II d'Espagne a été la contemporaine des impératrices Victoria de Grande-Bretagne, Eugénie de Montijo et Élisabeth d'Autriche (Sissi) qu'elle a toutes bien connues.

Montée sur le trône à l'âge de trois ans, en 1833, à la mort de son père, elle grandit sous la régence de sa mère, l'autoritaire reine Marie-Christine. Mariée très jeune et contre son gré à son cousin, le falot infant François d'Assise, qui n'aime que les garçons, elle se console avec d'innombrables favoris qui deviennent les pères de ses nombreux enfants.

Son long règne la montre jouet des rivalités incessantes que se livrent les hommes politiques, issus de différentes factions et tour à tour portés au pouvoir. Mais, malgré ces crises, consciente de sa mission, elle ne cesse d'encourager et de promouvoir le développement culturel et économique de son pays grâce, notamment, au développement des moyens de communication. Elle finit néanmoins par être détrônée en 1868.

Réfugiée en France, elle œuvre activement à la restauration de son fils, le futur Alphonse XII, qui retrouve sa couronne en 1874. C'est le destin tumultueux et méconnu de cette reine, aïeule du roi Juan Carlos, que relate ici brillamment Marie-France Schmidt.

Marie-France Schmidt a enseigné la langue, la littérature et la civilisation espagnoles à la Sorbonne. Elle est l'auteur de plusieurs biographies : Ignace de Loyola, La Duchesse d'Albe, Goya ; et d'un roman historique : Moi, Chimène, épouse du Cid.

Pygmalion

ISABELLE II
Reine d'Espagne

MARIE-FRANCE SCHMIDT

ISABELLE II
Reine d'Espagne



Pygmalion

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard-et-Levassor – 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2011 Pygmalion, département de Flammarion
ISBN 978-2-7564-0551-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles. L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*À Brigitte Journeau
et à Évelyne López Campillo*

INTRODUCTION

La reine Isabelle II d'Espagne a la réputation d'avoir négligé les affaires politiques de son pays au profit de ses multiples aventures amoureuses, à une période particulièrement troublée qui s'étend sur un peu plus de la moitié du XIX^e siècle. L'oncle paternel de la souveraine, Carlos et ses descendants ne cessèrent de revendiquer la couronne attribuée par Ferdinand VII, peu avant sa mort, à la fille aînée qu'il a eue de Marie-Christine de Naples, à défaut d'un fils légitime.

Le conflit permanent entre les deux partis qui déchire l'Espagne tout au long du règne d'Isabelle II et même au-delà de la révolution qui l'a renversée, de son exil et de son abdication, entretient en Espagne un climat d'incertitude et compromet la stabilité des gouvernements.

Isabelle, il est vrai, n'a pu être initiée convenablement aux difficultés de sa tâche pour des raisons à la fois privées et officielles : issue du quatrième mariage d'un monarque proche de sa fin, la jeune infante n'a guère bénéficié de l'amour d'un père trop tôt disparu ni de celui d'une mère qui manifesta toujours sa préférence pour la sœur cadette, Louise-Fernande.

En outre, Marie-Christine, quelques mois après le décès de Ferdinand VII, contracte un mariage secret avec le garde du corps

ISABELLE II

Fernando Muñoz. Les nombreux enfants que lui donna son nouvel époux jouirent toujours de sa prédilection.

Tandis que la reine-mère ne songe qu'à diriger le plus longtemps possible les affaires du royaume en assumant la régence par périodes, lorsque les militaires qui font alterner les partis au pouvoir lui en laissent le loisir, Isabelle, confiée le plus souvent et dès ses premières années à des dames d'honneur et subalternes, reçoit une éducation et une instruction limitées tant dans le domaine intellectuel que dans celui de la politique. Tout au plus le personnel mis à sa disposition s'efforce-t-il de lui inculquer non sans mal, car elle manifeste d'emblée un caractère impulsif et rebelle, les manières de se conduire dans le monde et à la cour.

Parvenue au seuil de l'adolescence, Isabelle accède au trône que sa mère s'est évertuée avec un rare sens politique à lui conserver malgré les luttes intestines. Marie-Christine se préoccupe alors de lui trouver un époux bien placé dans une des maisons régnantes d'Europe. Après moult tractations avec des prétendants prestigieux, comme Léopold de Saxe-Cobourg et le duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe, la jeune reine se retrouve mariée, contre son gré et sacrifiée à la raison d'un nationalisme d'État, à son propre cousin, François d'Assise, fils du dernier frère de son père, François de Paule.

Lors d'un règne personnel qui dure de 1844 à 1868, Isabelle subit les influences d'une camarilla qui se constitue au gré de l'alternance au pouvoir entre les partis modéré et libéral et choisit parmi ses membres des amants qui compensent la frustration affective dont elle est depuis toujours la victime. On attribue à maints de ses favoris plusieurs des cinq enfants qui lui sont restés.

Constamment ballottée par les événements et les hommes qui les régissent, elle ne prend paradoxalement conscience de son pouvoir qu'après l'avoir perdu lors de la révolution de 1868. Exilée, elle hésite d'abord à abdiquer, puis emploie toute son énergie au service de la Restauration de son fils, le futur Alphonse XII, sans pour autant renoncer à des relations, fussent-elles tendues, avec les hommes qui détiennent le pouvoir dans son pays...

Encore sur le trône, elle a tiré profit du développement des communications pour utiliser le chemin de fer et aller rendre visite à ses sujets de province, de l'urbanisme madrilène dont l'essor lui facilite l'accès aux spectacles organisés sur les scènes de la capitale, fréquentant aussi les cafés célèbres. D'une générosité proverbiale

INTRODUCTION

qui confine à la prodigalité, elle dilapide la fortune que lui a constituée son père en largesses distribuées tant à ses amis qu'aux nécessiteux ou aux victimes d'accidents.

Dès le début de son exil français, elle fait tout pour regagner l'Espagne et se résigne mal à n'y accomplir que quelques séjours autorisés et minutieusement contrôlés. Elle alimente rapidement la chronique mondaine parisienne par sa participation à des spectacles à l'Opéra et dans les théâtres, par les réceptions dans sa résidence où se côtoient les grands hommes de la politique française, mais elle n'oublie par pour autant ses enfants, dont les unions matrimoniales l'ont séparée provisoirement ou définitivement et entretient des correspondances suivies avec eux. Elle prend à cœur de reconstituer la cellule familiale au cours de ses voyages et séjours en Espagne, ou plus près, sur la côte normande, à l'occasion de locations estivales ou d'invitations chez le duc de Sesto à Deauville.

La maladie de peau dont elle souffre depuis l'enfance l'oblige à fréquenter jusqu'à un âge avancé les villes d'eaux, qu'il s'agisse de stations espagnoles de la côte cantabrique, des villes de cure françaises ou allemandes, ces dernières lui permettant de retrouver une partie de sa famille.

Ses relations avec son époux s'améliorent au fil des ans et, si leur séparation de corps reste réelle, François d'Assise et Isabelle, tous deux exilés, se rendent visite, échangent des correspondances. L'esthète et collectionneur qu'est ce cousin de la souveraine a contribué à éveiller la curiosité d'Isabelle pour les mouvements artistiques qui naissent dans la France de la fin du XIX^e siècle.

Le contraste entre l'insouciance, la versatilité d'Isabelle lors de son règne et son inclination progressive vers les plaisirs intellectuels puis un certain renoncement s'accroît vers la fin de sa vie. La détérioration de sa santé l'oblige à une sorte d'ascèse vis-à-vis des occupations mondaines et réduit son champ d'activités aux visites familiales et amicales. Dans le domaine sentimental, elle conserve toute sa vitalité, mais se montre plus fidèle à l'amant du moment.

Elle jette un regard nostalgique mais sans complaisance ni rancune vers son passé, comme l'attestent ses rencontres avec l'écrivain Pérez Galdos dans ses dernières années, à l'aube du XX^e siècle, et laisse à la postérité le soin de la qualifier et de la juger. Les biographies espagnoles sur Isabelle II n'ont pas fini de souligner les

ISABELLE II

ambiguïtés de sa personnalité, montrant son volontarisme et sa soumission aux événements lors de son règne, son opiniâtreté après l'abdication, mais aussi un indéfectible formalisme religieux tout au long de son existence, légué sans aucun doute par son ancêtre, la première Isabelle la Catholique.

I

Une succession difficile. De la naissance d'Isabelle II à la mort de Ferdinand VII.

(1829-1833)

Nous sommes en 1829. Ferdinand VII règne sur l'Espagne depuis quinze ans, salué à son retour sur le trône comme le « Désiré », après le sombre intervalle de l'invasion napoléonienne et du régime mis en place par le propre frère de l'empereur, Joseph I^{er}.

Mais la déconvenue des Espagnols est à la mesure de leur attente. Ferdinand VII, aussitôt rétabli dans ses fonctions de souverain en 1814, se hâte d'annuler la constitution libérale élaborée à grand-peine et à haut risque par une junte réunie à la fin de la guerre d'indépendance. Il remet en vigueur l'absolutisme, et l'Inquisition abolie par son prédécesseur étranger recouvre ses pleins droits.

La révolte de 1820 contre l'oppression vient à la fois du peuple et des militaires appuyés par la franc-maçonnerie. Le colonel Riego en est le porte-parole et proclame le retour à la constitution libérale de 1812. Ferdinand VII semble céder pour un temps puis, en 1823, il appelle au secours son cousin français Louis XVIII, qui lui envoie une armée, « les Cent Mille Fils de saint Louis ». Le triomphe décisif de ces troupes étrangères contribue à la restauration d'un régime d'autant plus répressif.

ISABELLE II

Cependant, à partir de 1826, le souverain espagnol se montre plus hésitant sur le choix d'une tendance politique. D'un côté, il engage des relations avec son frère puîné Carlos, soutenu par la fraction des conservateurs les plus intransigeants et qui est bien placé pour accéder au trône à sa mort, puisque les trois épouses de Ferdinand VII ne lui ont pas donné de fils et, de l'autre, il prête une oreille complaisante aux partisans du libéralisme qui le poussent à trouver une autre solution à sa succession.

Or, en vertu de la loi salique, restaurée par le premier des Bourbons d'Espagne, Philippe V, au siècle précédent, seul un héritier mâle peut accéder au trône d'Espagne. Ferdinand VII n'a eu qu'un fils de mère inconnue adopté par un de ses amis intimes. Marié successivement à Antonia, sœur du roi des Deux-Siciles, en 1802, puis à Isabelle de Bragance, fille du roi de Portugal, en 1816, il s'est retrouvé veuf pour la seconde fois et a épousé Marie-Josèphe de Saxe en 1819. En 1826, celle-ci est toujours vivante et il peut encore espérer la naissance d'un héritier.

Trois ans plus tard, la reine rend à son tour le dernier soupir. Les libéraux, soutenus par le dernier frère de Ferdinand VII, François de Paule, fort acquis aux idées nouvelles, redoutent de voir monter sur le trône Carlos qui peut compter sur l'appui des femmes des autres infants, adeptes du conservatisme. De plus, la santé de Ferdinand VII est détériorée, et il lui faut au plus vite contracter une quatrième union avec si possible une femme robuste, capable de lui donner le fils tant attendu.

L'influence de l'épouse de François de Paule, Louise-Charlotte de Naples, va être déterminante. Cette jeune ambitieuse, peu de temps après que le corps de Marie-Josèphe de Saxe ait rejoint son tombeau à l'Escurial, pousse Ferdinand à une union avec sa propre sœur Marie-Christine, de deux ans sa cadette. La nouvelle reine, fille de François I^{er} de Naples et de Marie-Isabelle, elle-même sœur de Ferdinand VII, se trouve donc être la nièce de son futur époux.

Âgée de vingt-trois ans, elle est destinée à un homme de quarante-cinq ans, vieilli par une santé fragile et une existence de débauche. Dès le mois de septembre 1829, Ferdinand VII reçoit le portrait de sa future épouse qui lui fait la meilleure impression : grande, élancée, majestueuse, le teint clair, les cheveux châtain, les yeux bleus, le nez grand et droit, la bouche bien dessinée et souriante. Manifestement séduit, dès la fin de septembre 1829, le souverain formule publiquement sa demande en mariage.

UNE SUCCESSION DIFFICILE...

Il est vrai qu'il subit l'influence non seulement de sa belle-sœur Louise-Charlotte mais de François de Paule : ce dernier calcule que quatre princes le séparent du trône : don Carlos et les trois fils de ce dernier. Il a donc intérêt, à défaut d'espérer ceindre la couronne, à ce que Ferdinand ait un héritier direct, car une longue minorité pourrait lui permettre de prendre la direction du parti libéral et de faire échec aux prétentions conservatrices de Carlos.

C'est sans compter avec le caractère de la future épouse et la décision que prend Ferdinand VII peu avant sa mort, concernant sa succession. Marie-Christine de Naples s'embarque pour l'Espagne, met le pied dans son nouveau royaume à Barcelone à la fin de novembre 1829. Avant de gagner Madrid, le cortège s'arrête le 8 décembre à Aranjuez, une des résidences royales où séjourne encore la cour ; c'est là que se déroule le mariage sans faste, car il y a un peu plus de six mois que Marie-Josèphe de Saxe a disparu.

Le surlendemain de la noce, les souverains font une entrée triomphale à Madrid ; le peuple se reprend à espérer l'arrivée d'un héritier chez le nouveau couple, malgré la différence d'âge de plus de vingt ans qui sépare Marie-Christine de Ferdinand VII et la santé peu florissante de ce vieillard prématuré.

Le clan formé par la sœur de Marie-Christine et son mari compte sans doute sur l'inexpérience politique de cette jeune femme de vingt-trois ans pour la diriger. Mais la fille du roi de Naples ne se signale pas seulement par sa présence physique. Elle fait rapidement preuve d'une intelligence naturelle et d'une souplesse exceptionnelle pour s'adapter à la tournure des événements et jouer à l'occasion le double jeu. Elle est robuste, s'adonne à l'équitation et à la chasse qui sont ses véritables passions et ne craint pas de fréquenter les gens de condition inférieure à la sienne ; on retrouve ces traits de caractère chez la future reine Isabelle.

En mars 1830, soit six mois après ce mariage si rapidement conclu, la quatrième épouse de Ferdinand VII est enceinte ; l'annonce officielle de sa grossesse ravive le problème de la succession. Redoutant sans doute que le fruit de cette union ne soit encore une fille, le monarque espagnol se souvient opportunément que les cortès, réunies en 1789 lors de sa prestation de serment en tant que prince des Asturies, avaient reçu de son propre père Charles IV une Pragmatique Sanction destinée à abolir la loi salique introduite et entérinée par le premier Bourbon d'Espagne en 1713. Mais cette

ISABELLE II

nouvelle disposition n'avait pas été sanctionnée personnellement par le roi et le texte était resté secret.

Ignorant son existence mais se reportant à une tradition très ancienne consignée dans une loi des *Partidas* édictées par le roi castillan Alphonse le Sage au XIII^e siècle, les responsables de la constitution libérale de 1812 avaient réclamé la réhabilitation du droit des femmes à recevoir la couronne, à défaut de successeurs mâles de même lignée. Ferdinand VII avait répliqué en abandonnant le libéralisme.

À l'approche de l'effervescence annonciatrice des mouvements de 1830, le souverain prend conscience de l'anachronisme de l'absolutisme dans une Europe occidentale moderne et constate l'accroissement de la division en Espagne entre classes éclairées libérales et classe populaire traditionnelle, dont l'opposition carliste exploite le conservatisme.

Aussi, c'est sans hésitation et en toute lucidité qu'il abroge l'acte de 1713, en date du 10 mai 1830, au grand dam de son frère puîné et de l'ambassadeur français de Charles X, Bois-le-Comte, qui exprime bien des années plus tard cette opinion sans équivoque : « Cet acte fut invariablement le triomphe des *afrancesados* » : entendons par ce dernier terme tous les libéraux qui avaient subi depuis l'intervention des « Cent Mille Fils de saint Louis » les persécutions des politiques et trouvé, pour certains, refuge en France.

On pense en particulier aux intellectuels issus des élites éclairées du siècle précédent. Il est certain que le roi subissait l'influence familiale de sa nouvelle femme.

Il lui reste à préciser les titres que portera Marie-Christine et les fonctions qu'elle est destinée à assumer ; c'est ainsi que, dans son testament du 12 juin 1830, il décide que son épouse après sa mort sera reine et régente jusqu'à la majorité du fils ou de la fille qu'elle mettra au monde. Dans les mois qui précèdent la naissance, les partisans de la Loi salique, surpris, restent discrets et attendent l'heureux événement.

Le 10 octobre 1830, à 4 heures de l'après-midi selon le témoignage du critique et érudit Eugenio de Ochoa, la naissance de l'héritière du trône est annoncée par « le bruit du canon et un grand drapeau blanc hissé sur le beau palais de Madrid ». Ce n'est pas par hasard que la nouvelle-née reçoit le nom d'Isabelle ; la famille royale entend bien signifier par là qu'elle peut jouir des mêmes droits que son illustre ancêtre, la première de ce titre.

UNE SUCCESSION DIFFICILE...

Ferdinand VII, dans un rapport transmis par le ministre de la Justice, rend officielle la naissance et ne laisse planer aucune ambiguïté sur les prérogatives de sa fille, lorsqu'il évoque « la succession directe de la couronne » et donne cet ordre à son ministre : « Vous porterez cela à la connaissance des autorités et corps constitués de toute la Monarchie. »

Dès le lendemain 11 octobre, à midi précis, retentissent vingt et un coups de canon, qui signalent la sortie du cortège se dirigeant vers la chapelle pour le baptême. Avec la solennité requise, les alcades de cortès, fonctionnaires de la justice accrédités auprès du roi, ouvrent la marche, munis du bâton caractéristique de leur fonction. Ils sont suivis par les gentilshommes de la Chambre, puis les intendants en poste pour la semaine au palais, les massiers, les Grands d'Espagne et des gentilshommes portant sur des plateaux d'argent les objets destinés à la cérémonie : salière, brosse, chandelle, aiguière, serviette.

L'enfant apparaît ensuite dans les bras de sa gouvernante, la marquise de Santa Cruz, puis les parrain et marraine, l'infant François de Paule et son épouse Louise-Charlotte, qui ont tant œuvré pour la réalisation du mariage de Marie-Christine et Ferdinand VII.

Au centre de la chapelle du palais, se dressent les fonts baptismaux sous un dais de velours rouge à franges et fleurons d'or. L'enfant reçoit les prénoms de Marie Isabelle Louise ; mais, dès le premier jour, elle ne gardera que le deuxième, en souvenir de son illustre ancêtre première du titre. Aussitôt après la cérémonie relativement brève, le défilé se fait dans le même ordre jusqu'à la chambre du roi qui impose à sa fille le ruban de l'Ordre de Marie-Louise, fondé par l'épouse de Charles IV à l'intention des femmes de la famille et de la noblesse. Ferdinand VII, par ce geste, indique la continuité de la dynastie qui relie sa propre mère à sa fille. Des festivités sont prévues à la cour et à Madrid.

Tandis qu'elles commencent, le 14 octobre, le quotidien la *Gaceta de Madrid* publie un décret royal dans lequel Ferdinand VII confirme son intention de rendre à sa fille « les honneurs propres au prince des Asturies comme mon héritière légitime et successeur à ma couronne tant que Dieu ne m'accordera pas un fils ».

La liesse madrilène se traduit d'abord par l'illumination des édifices publics. Sur des échafaudages ornant les casernes des soldats sont fixés les écussons de Navarre, Catalogne, Aragon, Álava, Biscaye, Guipúzcoa. Le commissaire de la croisade, don Fernández

ISABELLE II

Varela, réserve la somme d'un million huit cent mille réaux à la promotion d'établissements de bienfaisance en Espagne. Les fêtes sont malencontreusement interrompues par la mort du roi des Deux-Siciles, père de Marie-Christine.

Pour la petite Isabelle, Ferdinand VII a exprimé un vœu concernant le choix de la nourrice, que son entourage va s'efforcer de respecter : « Je veux que le 10 [octobre] le médecin Aso y Merino quitte cette ville [Madrid] pour Santander... Afin de choisir une nourrice pour l'enfant à qui mon épouse bien aimée donnera le jour. »

Le praticien se hâte d'exécuter cet ordre et va chercher dans le village de Peña Castelo une certaine Francisca Ramón González qui remplira cet office. La tradition se perpétuera pour les enfants d'Isabelle qui bénéficieront de l'allaitement d'une nourrice de cette région du nord de l'Espagne, célèbre pour son bon air et sa nature généreuse propice à la santé.

Un an et demi après la naissance d'Isabelle, Marie-Christine donne le jour à une deuxième fille, Louise-Fernande, future duchesse de Montpensier ; ce double nom apparaît comme porteur de symboles : le premier prénom est celui de sa tante, Louise-Charlotte, énergique et intransigeante ; le deuxième témoigne de l'orgueil paternel du roi.

Les carlistes profitent de cette nouvelle naissance féminine et de l'état de santé très précaire du monarque pour réclamer l'application de la Pragmatique Sanction. Devant les polémiques qui envahissent le terrain de la politique et la menace d'une guerre civile, Ferdinand VII, qui désespère d'engendrer un enfant mâle, cherche un prétexte pour éloigner son frère Carlos et l'envoie au Portugal pour y accompagner la princesse de Beira.

L'été qui suit, la famille royale et toute la cour quittent le palais madrilène pour la résidence de La Granja près de Ségovie afin de profiter de l'air rafraîchissant de la montagne, tandis que Louise-Charlotte et François de Paule se rendent aux bains de mer de Cadix.

Le 14 septembre 1832, Ferdinand VII, qui souffre de la goutte depuis des années, subit une attaque plus virulente de cette affection qui fait craindre pour sa vie ; l'offensive contre la Pragmatique Sanction rebondit et prend un caractère diplomatique pendant la deuxième partie du mois.

UNE SUCCESSION DIFFICILE...

Se proclament pour l'abolition des décrets instituant Isabelle héritière du royaume non seulement les carlistes, directement intéressés, mais encore des ministres connus pour leur conservatisme comme Calomarde, les membres de la hiérarchie ecclésiastique et des diplomates comme l'ambassadeur du royaume de Naples. Pour essayer de concilier les opinions extrêmes, les partisans du décret royal proposent à don Carlos de partager la régence avec Marie-Christine, mais essuient le refus catégorique du premier. Celui-ci allègue en cas de décès du roi sans enfants mâles, sa prétention légitime à la couronne et se réclame même du droit divin.

Le 18 septembre, le roi, affaibli par la maladie, semble souscrire à l'opinion de l'opposition et signe un codicille qui abroge la Pragmatique Sanction. Le document est lu au conseil par le premier secrétaire d'État, Calomarde, mais ne doit être publié qu'après la mort de Ferdinand VII. Sur ces entrefaites, l'infante Louise-Charlotte rentre d'Andalousie et avec la violence qui la caractérise déchire le fameux codicille et gifle Calomarde, qui s'enfuit à Paris.

La pauvre Isabelle qui n'a que deux ans est associée malgré elle à cette polémique, puisque l'un des opposants, le duc d'Alcudia, cherche à éviter la guerre civile en suggérant déjà à don Carlos l'idée de marier la jeune héritière du trône avec son fils aîné. Ces négociations sont rompues par l'attitude de don Carlos, qui n'est pas opposé à cette union mais n'entend pas renoncer à la couronne.

Contre toute attente, Ferdinand se remet de sa maladie et Marie-Christine est proclamée « gouvernante » ou régente du royaume durant la convalescence du roi, tandis que l'absolutiste Calomarde, l'instigateur du codicille, est exilé dans un village isolé de la province de Teruel, d'où il réussit à s'enfuir déguisé en moine pour gagner Paris avec la bénédiction des autorités françaises.

La régente assume ses fonctions à partir du 6 octobre et appelle comme chef du gouvernement Cea Bermúdez qui ne peut être soupçonné d'absolutisme, car il a été un des pionniers de l'élaboration de la constitution libérale dès 1810 et a été envoyé par la junte en mission à Saint-Pétersbourg en tant que consul pour étudier l'état de guerre entre Napoléon et la Russie. Il remplit les mêmes fonctions à Londres à partir de 1824 et sa compétence dans les affaires étrangères lui vaut d'être promu dans cette charge à Londres. Il semble qu'il soit moins apprécié en tant que ministre en Espagne, car il s'efforcera d'appliquer une politique de conciliation digne de l'époque du despotisme éclairé mais un peu désuète.

ISABELLE II

Pour l'heure Marie-Christine profite du pouvoir dont elle est investie pour proclamer dès le 7 octobre 1832 une amnistie en faveur des 12 000 ou 13 000 émigrés libéraux qui ont fui l'Espagne lors de la croisade des « Cent Mille Fils de saint Louis ». En outre, avec habileté, la régente ménage les militaires modérés de l'armée. Sans équivoque, elle réduit ou dissout les unités de volontaires royalistes soupçonnés de radicalisme carliste et les effectifs de l'armée restants se trouvent en position de force dans l'éventualité d'un conflit avec les partisans de Carlos.

Dans le domaine civil, elle procède au renouvellement des municipalités, favorisant l'entrée en fonction de membres de la classe moyenne urbaine grâce au système électoral censitaire. Avec souplesse la régente rétablit l'ordre dans la nation, profitant de l'inaction temporaire de son époux.

Le 31 décembre 1832, Ferdinand VII, remis provisoirement de sa maladie, annule le codicille dont la signature lui avait été arrachée de force au mois de septembre précédent et explique en ces termes son revirement : « Le décret signé dans l'angoisse imputable à ma maladie me fut arraché par surprise et fut un effet des pensées qui assaillirent mon esprit... Ni en tant que roi... Ni comme père... Je n'aurais pu dépouiller de droits augustes et légitimes ma descendance... »

Cette abrogation intempestive ravive l'atmosphère conflictuelle toujours latente entre carlistes et partisans de la Pragmatique. L'intervention du dernier frère du roi, François de Paule et surtout de son énergique épouse Louise-Charlotte, n'est pas étrangère à cette intransigeance royale destinée à contrecarrer une éventuelle réaction des opposants carlistes.

Après avoir regroupé les éléments libéraux et modérés autour de sa personne, Ferdinand VII se préoccupe de faire reconnaître la petite Isabelle comme princesse des Asturies et, par décret du 4 avril 1833, le roi fixe au 20 juin suivant la réunion de prestation de serment des cortès à sa fille. La cérémonie se déroule à l'église des Hiéronymites de Madrid, placée sous obédience royale, à 10 h 30 du matin. La famille du souverain descend d'un carrosse découvert après avoir été acclamée tout le long du trajet depuis le palais. Isabelle tient la main de sa mère : elle a revêtu un costume de satin blanc ; sa poitrine arbore le ruban de l'Ordre de Marie-Louise et ses cheveux blonds sont ramenés sur la tête par un peigne piqué de brillants. Elle porte de longs gants et un manteau

TABLE

XVIII. Le mariage éphémère d'Alphonse XII avec Mercédès de Montpensier. Deuils familiaux et deuxièmes noces du roi. L'approbation d'Isabelle. La reine et sa famille : les fiançailles de Paz.	222
XIX. Mariage de Paz. Disparitions autour de la reine. Les dernières années d'Alphonse XII. Une régence contestée par Isabelle II. Naissance du futur Alphonse XIII. Mariage d'Eulalie. Voyages et pérégrinations de la reine Isabelle.	237
XX. L'affaire de Cuba. Rôle d'Eulalie. Isabelle entre la culture parisienne et les remous politiques de l'Espagne.	252
XXI. Les dernières années. Une vie plus rangée dans l'intimité de la famille et des amis.	260
<i>Postface</i>	271
ANNEXES	273
<i>Chronologie</i>	277
<i>Bibliographie</i>	293
<i>Index des noms</i>	297

Composition et mise en page



N° d'édition : N.01EUCN000216.N001

Dépôt légal : janvier 2011